

## Election des représentants de parents d'élèves

En tant que parent(s) d'élève(s), vous êtes directement impliqué(s) dans la vie de l'école. 3 représentants titulaires (et 3 suppléants possibles) sont élus pour l'année scolaire.

Le rôle d'un représentant de parent d'élève est d'assurer le lien entre les parents et l'école, notamment en participant au conseil d'école (3 par an)

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école auront lieu le vendredi 13 octobre.

**Si vous souhaitez vous présenter à ces élections, merci de vous faire connaître rapidement** auprès de la directrice ou des représentantes d'élèves actuelles (Mmes ROULAND-JEUDY Lydie, BLAISE Agathe)

## Site internet de l'école

L'école est inscrite sur le site [toutemonannée.com](http://toutemonannée.com).

Chaque classe a un journal de bord, les élèves et l'enseignante publieront texte, photos, enregistrements vidéo/audio... Vous pourrez le consulter en créant votre propre compte et grâce au code d'accès suivant de chaque classe.

Pour la maternelle : 95w4bm

Pour la classe CP-CE1 : 8cne98

Pour la classe CE2-CM1-CM2 : 6df5k7

Ecole La Serpentine

Place des combattants

03.29.61.14.89

[ce.0880835@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0880835@ac-nancy-metz.fr)



Septembre 2017

## INFORMATIONS DE RENTREE

### Equipe éducative

Directrice : Mme BAZIN

Enseignantes :

**maternelle** : Mme JURICIC/  
mardi : Mme CANTON (remplaçante)

**CP/CE1** : Mme BLAISON(jeudi-  
vendredi)/Mme JANIN (lundi-  
mardi) et 1 mercredi sur 2

**CE2/CM1/CM2** : Mme BAZIN

ATSEM : Mmes JACQUOT,  
THOMAS et CLAUDEL

### Horaires

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

8h30-11h45                      13H30-15h30

Mercredi : 8h30-11h30

L'accueil se fait de 8h20 à 8h30 et de 13h20 à 13h30 sous la surveillance de l'enseignante :

- pour l'élémentaire : dans la cour

- pour la maternelle : le matin dans la classe, l'après-midi dans la cour pour les élèves qui ne font pas la sieste

## Calendrier des vacances

<b>Toussaint</b>	Vendredi 20 octobre 2017 Lundi 6 novembre 2017
<b>Noël</b>	Vendredi 22 décembre 2017 Lundi 8 janvier 2018
<b>Hiver</b>	Vendredi 23 février 2018 Lundi 12 mars 2018
<b>Printemps</b>	Vendredi 20 avril 2018 Lundi 7 mai 2018
<b>Vacances d'été</b>	Vendredi 6 juillet 2018
<b>Jours fériés</b>	Lundi 2 avril (Pâques) Mardi 8 mai 2018 (armistice) Jeudi 10 mai 2018 (ascension) Lundi 21 mai 2018 (Pentecôte)

## Documents de rentrée

Veuillez vérifier et/ou corriger **en rouge** la **fiche de renseignements**. La rendre rapidement ainsi que **l'attestation d'assurance (mentionnant « responsabilité civile » qui est obligatoire et « individuelle accident » qui est conseillée)**

Signer : **Charte de la laïcité , Règlement de l'école** (restent dans le cahier)

Signer et rendre : **Droit à l'image**

## Coopérative scolaire

L'école a une coopérative scolaire qui permet aux enfants de réaliser des projets ou des sorties dans l'année. Bien sûr, ces projets ont besoin de fonds pour exister. C'est pourquoi, nous vous proposons de participer pour cette année à hauteur de 10€ pour le premier enfant et 5€ pour les suivants. Le règlement est à faire de préférence par chèque à l'ordre de « Coopérative scolaire ».

## Cahier de liaison

Chaque élève aura un cahier de liaison. Il permet de communiquer entre l'école et les familles. N'hésitez pas à vous en servir pour nous communiquer une quelconque information utile, également pour prendre rendez-vous avec l'enseignante.

## Absences

Concernant une absence de votre enfant, il est important de prévenir le matin même, soit par téléphone, soit par mail.

## Piscine

Les séances de piscine commenceront le **vendredi 15 septembre** pour les élèves de CP au CM2. 8 séances de 40 min sont programmées à la piscine de Vagney.

Chaque élève devra avoir dans un sac à dos : un maillot de bain, un bonnet de bain, une serviette de toilette, un gel douche, un sac plastique pour les affaires mouillées. (lunettes non indispensables)

## Agréments

Comme chaque année nous avons besoin de parents agréés par l'Education Nationale pour la piscine (2 parents par séance) et le ski de fond (4 parents par séance). Sans votre présence, les séances ne pourront se faire.

Si vous souhaitez accompagner une classe pour une ou plusieurs de ces activités, merci d'en informer rapidement la directrice.

Si vous êtes déjà agréé, il suffit de faire le renouvellement de l'agrément. (demander d'ores et déjà l'extrait de casier judiciaire n°3 sur internet)

Pour la piscine, 3 dates possibles pour passer l'agrément :  
vendredi 15/09 de 15h30 à 18h30 (à Vagney), samedi 16/09 de 9h00 à 11h30 (à La Bresse), samedi 23/09 de 9h00 à 11h30 (à Gérardmer).

## Sécurité

Pour des raisons de sécurité, les portes de l'école sont fermées à clé à 8h30 et 15h30. Une sonnette est à votre disposition aux 2 portes d'entrée, en cas de nécessité.

## Réunion de rentrée

La réunion d'information de rentrée se tiendra le **mardi 19 septembre à 18h00 au Mille-Club**. Elle se déroulera en deux temps : un temps d'accueil de tous les parents par l'équipe enseignante. Dans un deuxième temps, l'enseignante de votre enfant vous accueillera dans sa classe.

-----  
M./Mme ....., parents de  
l'élève..... pourront assister à la réunion de rentrée  
(entourer la réponse)

oui

non

Je serais intéressé(e) par l'agrément - natation

- ski